

Charte de bonne conduite

Afin que cette retraite soit un temps fort agréable dont nous garderons tous un bon souvenir,

Je m'engage à :

- **Être à l'heure au lieu de RV (maison paroissiale)**
Départ 8h10 / Retour 18h00 (départ de Montligeon 16h30)
- Respecter les horaires et être attentif aux différentes consignes de rassemblements.
- Porter une tenue vestimentaire correcte et avoir un langage respectueux.
- Avoir un comportement discret et respectueux de la maison pendant les déplacements.
- Aider à débarrasser les tables des repas, à nettoyer les sols des salles et des chambres
- Respecter les lieux – ne pas dégrader le matériel, les meubles, les surfaces murales...*
- Ne pas manger dans les chambres
- Respecter l'animateur et les autres jeunes dans les temps en grand groupe ou en équipe
- Ne pas apporter téléphone, tablette et tout autre appareil connecté
- Ne pas apporter d'alcool, de tabac et de substances illicites.

Toute infraction à ces règles pourra donner lieu à un **retour immédiat** dans ma famille, ce qui m'empêchera de faire ma profession de foi.

J'ai compris que ces consignes, mon sourire, ma participation et ma bonne humeur sont des ingrédients indispensables pour profiter au maximum de cette retraite et en faire un moment privilégié de partage, de prière et de formation spirituelle.

***Article 5 - Responsabilité**

***L'AD de Chartres ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle du participant.
Tout dommage causé par un participant dans les locaux mis à disposition, lieux d'hébergement ou sites visités, ou encore envers un tiers est de la responsabilité personnelle (civile ou pénale) du participant.***

-
- Mes parents et moi avons pris connaissance de la charte de bonne conduite et en acceptons les termes.
 - Je m'engage à respecter personnellement cette charte durant la retraite des 25 et 26 mai 2024

Nom et prénom du jeune :

Date :

Signature du jeune

Signatures des responsables légaux